



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Commission des institutions

### Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n°32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel

Procès-verbaux des séances des 29 et 30 octobre 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1134-20191031

---

2019

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 29 OCTOBRE 2019 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 30 OCTOBRE 2019 .....	4
AUDITIONS (suite) .....	5

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 29 octobre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel (Ordre de l'Assemblée le 22 octobre 2019 rétroactif au 16 octobre 2019)

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président
  
- M<sup>me</sup> Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)
- M<sup>me</sup> Lachance (Bellechasse)
- M. Lamothe (Ungava)
- M<sup>me</sup> LeBel (Champlain), ministre de la Justice
- M<sup>me</sup> Lecours (Les Plaines)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
- M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec :

- M. Claude Moreau, président
- M<sup>me</sup> Doris Provencher, directrice générale

Coalition pour l'accès à l'aide juridique :

- M<sup>e</sup> Elise Thériault, conseillère budgétaire
- M<sup>e</sup> Claude-Catherine Lemoine, directrice, Services juridiques communautaires de Pointe St-Charles et Petite Bourgogne

M<sup>me</sup> Sylvie Lévesque, directrice générale, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Association des procureurs de cours municipales du Québec :

M<sup>e</sup> Nicolas Rousseau, président

M<sup>e</sup> Marie-Ève Roy, administratrice

Barreau du Québec :

M<sup>e</sup> Catherine Claveau, vice-présidente

M<sup>e</sup> Pascal Lévesque, président du Comité en droit criminel

M<sup>e</sup> Michel Marchand, membre du Comité en droit criminel

M<sup>e</sup> Nicolas Le Grand Alary, secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

Service de police de la Ville de Québec :

M. Robert Pigeon, directeur

M<sup>e</sup> Serge Giasson

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 44, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M<sup>me</sup> LeBel (Champlain), M. Tanguay (LaFontaine), M<sup>me</sup> Hivon (Joliette) et M. Ouellette (Chomedey) font des remarques préliminaires.

### **AUDITIONS**

La Commission entend l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Coalition pour l'accès à l'aide juridique.

À 17 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des procureurs de cours municipales du Québec.

À 18 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 34, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 20 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Service de police de la Ville de Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 21 h 06, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 30 octobre 2019, après les affaires courantes.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Dominic Garant

---

André Bachand

DG/sq

Québec, le 29 octobre 2019

Deuxième séance, le mercredi 30 octobre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel (Ordre de l'Assemblée le 22 octobre 2019 rétroactif au 16 octobre 2019)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M<sup>me</sup> Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)

M<sup>me</sup> Lachance (Bellechasse)

M. Lamothe (Ungava)

M<sup>me</sup> LeBel (Champlain), ministre de la Justice

M<sup>me</sup> Lecours (Les Plaines)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Nadeau-Dubois (Gouin), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Tremblay (Dubuc) en remplacement de M. Lafrenière (Vachon)

M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association québécoise des avocats et avocates de la défense :

M<sup>e</sup> Michel LeBrun, président et représentant (Mauricie)

Clinique Droit de cité :

M. Maxime Couillard, coordonnateur

Association des juristes progressistes :

M<sup>e</sup> Léo Fugazza, administrateur

M. Greg Sadetsky, administrateur

M<sup>e</sup> Marie-Eve Sylvestre, doyenne, Section de droit civil, Université d'Ottawa

Association des greffiers de cours municipales du Québec :

M<sup>e</sup> Sylvie Savoie, présidente

M<sup>e</sup> Marie-Claude Perron, greffière, cour municipale, Ville de Sherbrooke

Clinique droits devant :

M<sup>e</sup> Véronique Fortin, membre du conseil d'administration

M. Bernard St-Jacques, directeur général

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 22, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

#### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.

À 12 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Clinique Droit de cité.

À 12 h 51, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des juristes progressistes.

À 15 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M<sup>e</sup> Sylvestre.

À 16 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des greffiers de cours municipales du Québec.

À 17 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Clinique droits devant.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 18 h 02, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 31 octobre 2019, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Dominic Garant

\_\_\_\_\_  
André Bachand

DG/sq

Québec, le 30 octobre 2019

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des greffiers de cours municipales du Québec	011M
Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec	001M
Association des juristes progressistes	009M
Association des procureurs de cours municipales du Québec	006M
Association québécoise des avocats et avocates de la défense	013M
Barreau du Québec	004M
Clinique Droit de cité	010M
Clinique droits devant	005M
Coalition pour l'accès à l'aide juridique	002M
Service de police de la Ville de Québec	012M
Sylvestre, Marie-Eve	008M

**ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## **Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Équijustice 007M

Office des personnes handicapées du Québec 003M